

CSA DU 14 OCTOBRE 2025 – compte rendu version flemmards

Le CSA IP s'est tenu dans un contexte politique tendu, marqué par la défiance croissante des personnels des SPIP envers l'administration pénitentiaire et le garde des Sceaux. Face à cette inertie, la CGT Insertion Probation, forte de sa représentativité, continue de rappeler les obligations de l'administration et de défendre les droits des agent·e·s.

Un nouveau CSA sera organisé le 4 novembre sur les deux sujets rajoutés à l'ordre du jour par la CGT et le SNEPAP, présentation de la mission étranger et expérimentation de reprise du présentenciel.

La CGT IP a également dénoncé la lenteur administrative et l'absence de suivi des engagements pris lors des précédents CSA. Le directeur de l'administration a promis un relevé systématique des décisions à chaque séance, une mesure que le syndicat suivra avec vigilance.

Sur la **note DAP relative à la mixité des activités en détention**, la CGT IP a rappelé que le principe de mixité est déjà prévu par la loi de 2022. Si elle partage la philosophie de la note, elle regrette le manque de concertation et le contexte répressif qui l'entoure, d'autant que le texte avait été signé avant toute discussion en instance. Concernant les **coordonnateurs d'activités**, la CGT IP s'inquiète de leur précarité, du manque de reconnaissance de leurs qualifications et de l'absence d'harmonisation salariale. Elle dénonce aussi les entraves à leurs missions culturelles et éducatives, souvent remises en cause sous prétexte de contraintes budgétaires ou de polémique médiatique.

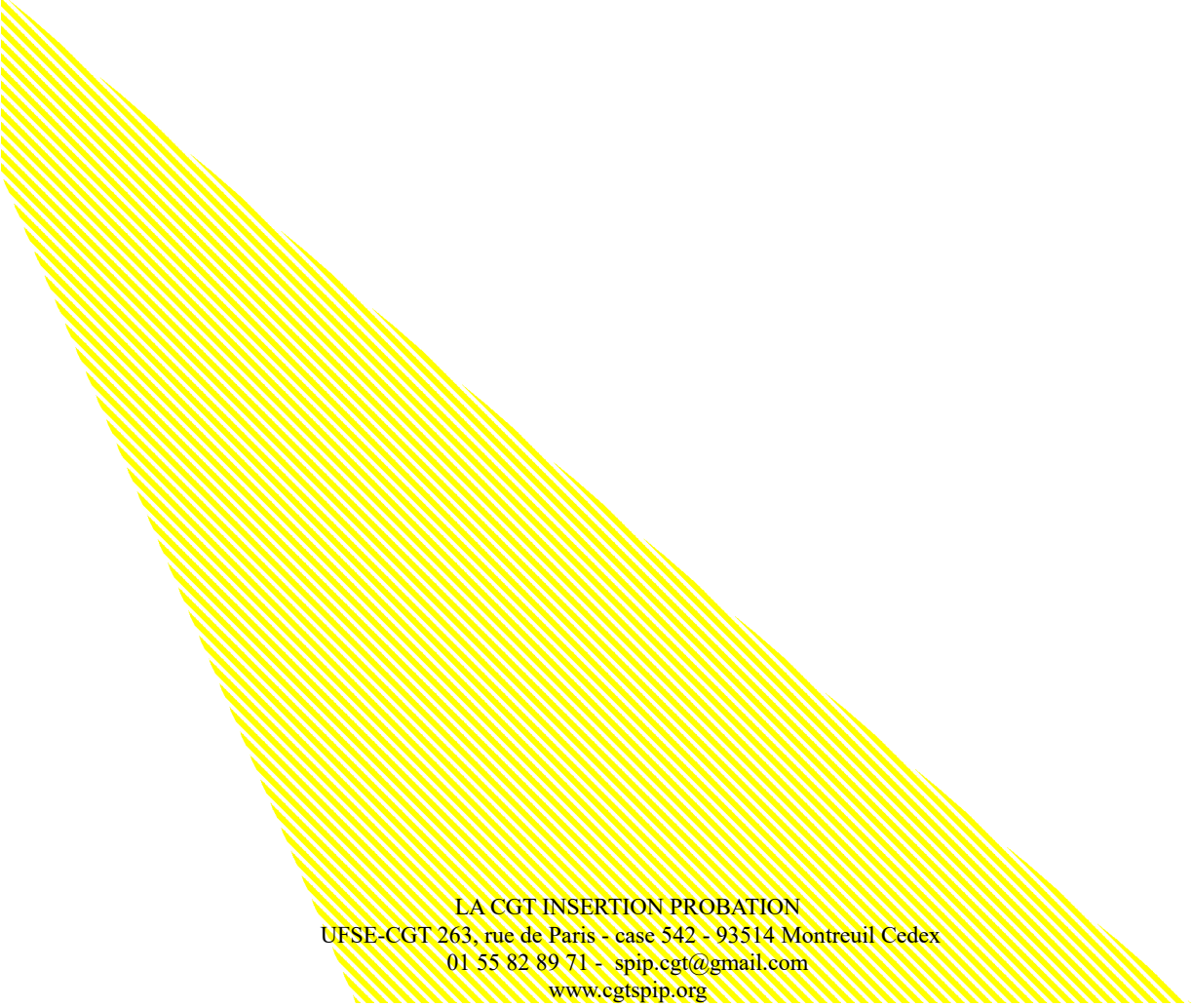
Le **groupe de travail sur la prise en compte des victimes** suscite la méfiance du syndicat, qui redoute une nouvelle extension des missions des SPIP sous couvert d'« instructions infra-réglementaires ». La CGT IP refuse que les personnels deviennent des substituts des associations d'aide aux victimes, des tribunaux ou des experts en victimologie.

Le **logiciel PRISME**, censé être déployé nationalement en 2026, illustre selon la CGT IP le décalage complet de la DAP avec la réalité du terrain : bugs répétés, perte de données, absence d'ergonomie, et mépris total des retours des agent·e·s. **Le syndicat exige un moratoire avant toute généralisation.**

Enfin, la **fiche de poste des brigadiers-chefs en SPIP** reste problématique : elle entretient la confusion entre missions de surveillance et d'insertion, fragilise la cohérence des services et laisse trop de marge aux directions locales pour déroger aux missions statutaires des uns et des autres.

En conclusion, la CGT IP dénonce une administration davantage tournée vers l'affichage que vers l'action, **priviliégiant le contrôle à l'accompagnement pour les usagers ET les personnels**. Elle continuera à défendre la réinsertion comme mission centrale des SPIP, à exiger des moyens, une reconnaissance statutaire, et un véritable dialogue social.

Version détaillée ci-dessous

A large graphic consisting of numerous thin, parallel yellow diagonal lines that form a triangular shape pointing towards the bottom right corner of the page.

LA CGT INSERTION PROBATION
UFSE-CGT 263, rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil Cedex
01 55 82 89 71 - spip.cgt@gmail.com
www.cgtspip.org